

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 326/0ACVG portant modification de l'arrêté n° 388 du 28 mai 1968 désignant les membres de la commission permanente de l'Office des Anciens Combattants et Victimes de guerre dans le Territoire Français des Afars et des Issas.

n° 326/0ACVG

Ministère
HAUT-COMMISSARIAT

Date de publication
19 mai 1971

Numéro JO
n° 11 du 10/06/1971

Date du numéro
10 juin 1971

TEXTE INTÉGRAL

L'arrêté n° 388 du 28 mai 1968 portant désignation des membres de la Commission permanente de l'Office des Anciens Combattants et Victimes de Guerre dans le Territoire Français des Afars et des Issas est modifié comme suit : Représentant des anciens combattants de la onerre 1920_1047 ou des opérations postérieures : M. Rioux Maurice, carte n°1911 en remplacement de M. Loubigniac Henri, démissionnaire. Le reste sans changement.